

# Frais pour services non couverts

Certains services offerts par le centre de santé, les bureaux de psychologues et le service d'intervention en violence à caractère sexuel ne sont pas couverts par le régime d'assurance maladie, les droits de scolarité à temps complet ou le statut de membre de la communauté universitaire de l'Université de Moncton.

Le Service de santé et psychologie doit donc facturer pour les services suivants :

- ▶ **Injections au centre de santé (à l'exception de certains vaccins ou de cas liés à certaines conditions médicales) .....15 \$**
- ▶ **Consulte voyage au centre de santé.....20 \$**
- ▶ **Demandes de formulaires à compléter .....20 \$**
- ▶ **Demandes de transfert de dossier ou d'obtention d'une copie du dossier médical, psychologique ou professionnel.....0,25 \$/feuille**

**NOTE :** Tout paiement doit être fait en argent comptant seulement.  
Un reçu vous sera remis.



**UNIVERSITÉ DE MONCTON**  
**CAMPUS DE MONCTON**

**Service de santé et psychologie**